



Municipalité de Montebello

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:

Le Comité consultatif d'urbanisme tiendra une assemblée publique à l'hôtel de ville, le mercredi 11 janvier 2017 à 19 heures, au cours de laquelle chacune des personnes intéressées à la CITATION de la maison Bourassa, sis au 758, rue Notre-Dame, Montebello, pourra faire ses représentations, tel que prévu par l'avis de motion adopté par le Conseil le 7 décembre 2016.

La documentation concernant la citation de la *maison Bourassa* est déposée à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Montebello ce 8^e jour du mois de décembre 2016.

Benoit Hébert
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Le 8 décembre 2016

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Benoit Hébert, directeur général de la Municipalité de Montebello, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 8^e jour de décembre 2016 entre 15 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8^e jour du mois de décembre 2016.

Benoit Hébert
Directeur général et
secrétaire-trésorier